Distr.
GÉNÉRALE

ITTC(XLVII)/7
12 octobre 2011

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION
14-19 novembre 2011
La Antigua Guatemala (Guatemala)

RAPPORT D'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL DE L'OIBT POUR 2010-2011

[Décision 2(XLV)]

[Point 13(a) de l'Ordre du jour provisoire]

Le présent document est préparé en application de la Décision 2(XLV) du Conseil, qui priait le Directeur exécutif de rendre compte de l'état de l'exécution du Programme de travail biannuel de l'OIBT pour les années 2010 et 2011. Il contient le Programme de travail approuvé aux termes de la Décision 2(XLV) avec une colonne supplémentaire dressant l'état de l'exécution de toutes les activités effectuées ou en cours d'exécution par les soins du Conseil, des Comités et du Secrétariat pendant cette période biennale.

RAPPORT D'EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL POUR 2010-2011

ACTIVITÉS DU CONSEIL ET ACTIVITÉS CENTRALES

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	ÉTAT DE L'EXECUTION
1. Poursuivre la publication trimestrielle de l'OIBT "Actualités des forêts tropicales" (AFT). *[Articles 29 et 30 de l'AIBT de 1994]* *[Articles 27 et 28 de l'AIBT de 1994]* *[Plan d'action OIBT pour 2008-2011, actions transversales (d), (f)]*	Travaux de sessions ordinaires. Approuver et financer une prolongation de deux ans du projet exécuté par le secrétariat PD 13/99 Rev.2 (M, F, I). Coûts estimés: US$1 000 000 Sources de financement pressenties: Année 2010 -- US$500 000 Fonds libres d'affectation du Sous-compte B du FPB/ Compte spécial Année 2011 -- US$500 000 À déterminer	Conseil	Année 2010 Financement reçu: US$ 500 000 Financement en attente: Aucun Année 2011 Financement reçu: US$650 000 **Budget approuvé par la décision 1(XLVI)* Financement en attente: Aucun Source de financement: Fonds libres d'affectation du sous-compte B du FPB/Compte spécial Cinq numéros d'AFT ont paru en 2010-2011 (19-2, 19-3, 19-4, 20-1 et 20-2) au début de l'année (des numéros spéciaux sont en préparation sur le Programme de bourses OIBT et l'Atlas des Mangroves récemment publié ainsi qu'un numéro contenant les actes de la Conférence asiatique sur la tenure forestière qui s'est tenue en juillet 2011). Les abonnés à l'AFT ont de nouveau été priés de confirmer leur souhait de recevoir les numéro en tirag papier en 2010-2011 afin de permettre un réduction de la liste des abonnés de l'édition papier; à l'heure actuelle près de 15 000 exemplaires de chaque numéros sont distribués en anglais (plus de 8000), espagnol (plus de 4000) et français (près de 3000). En raison de l'appréciation continue du yen, une somme additionnelle de US$150 000 est requise pour cette activité, devant permettre la publication des numéros 20-3 à 21-1 avant la fin de 2011.

2. Prendre en compte les conseils du groupe consultatif sur le commerce (tag) et du groupe consultatif de la société civile (GCSC) et faciliter l'implication de ces groupes. *[Décisions du CIBT 9(XXVIII), 2(XXXII)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (p)]*	Travaux de sessions ordinaires. (a) Passer en revue les travaux du TAG et du GCSC et envisager des moyens de renforcer leurs contributions et avis au Conseil. (b) Encourager tout appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil. Coûts estimés (b): US$80 000 Sources de financement pressenties: Année 2010 -- US$40 000 Fonds libres d'affectation du Sous-compte B du FPB/ Compte spécial Année 2011 -- US$40 000 À déterminer	Conseil	(a) Examen régulier par le Conseil. (b) Année 2010 Financement reçu: US$40 000 Financement en attente: Aucun Année 2011 Financement reçu: US$40 000 Financement en attente: Aucun Source de financement: Fonds libres d'affectation du sous-compte B du FPB/ Compte spécial Une assistance a été apportée à la participation du TAG et du GCSC à la quarante-sixième session du Conseil et un autre est dispensé pour permettre leur participation à la quarante-septième session du Conseil.
3. Poursuivre l'intensification des campagnes de relations publiques, sensibilisation et vulgarisation visant à faire connaître au mieux les objectifs de l'Organisation. *[Article premier de l'AIBT de 1994]* *[Article premier de l'AIBT de 2006]* *[Décision CIBT 4(XXVII)]* *[Plan d'action OIBT pour 2008-2011, actions transversales (d), (f)]*	Continuer de faire en sorte que l'OIBT touc he un public aussi large que possible en améliorant le Rapport annuel de l'OIBT; en continuant d'améliorer le site web de l'OIBT; en rédigeant, publiant et diffusant de s rapports OIBT utile s; en produisant et en diffusant des matériaux de vulgarisation; en organisant des manifestations satellites et en exposant des matériaux de vulgarisation OIBT lo rs de rencontres et manifestations importantes. Coûts estimés: US$350 000 Sources de financement pressenties: Année 2010 -- US$175 000 Contributions volontaires préaffectées Année 2011 -- US$175 000	Conseil	Année 2010 Financement reçu: US$175 000 Financement en attente: Aucun Année 2011 Financement reçu: US$43 962 Financement en attente: US$131 038 Source de financement: Contributions volontaires préaffectées Les activités suivantes de sensibilisation ont été (ou seront) menées en 2010-2011: • L'actualisation régulière du site en 4 langues et la mise en œuvre d'une gestion améliorée / système de traduction pour les versions en espagnol, français et japonais du site Internet

	À déterminer		• Publication de cinq rapports, série technique: *The pros and cons of procurement* (TS 34), *Bonne entente entre voisins : Promouvoir les marchés intra-africains du bois et des produits bois* (TS 35); *Leveling the playing field* (TS 36); *Tropical forest tenure assessment* (TS 37) et *l'Etat de l'aménagement forestier tropical en 2011* (TS 38). Un document TS supplémentaire était en préparation au moment de la finalisation de ce rapport: *Raising the standard* (TS 39); • Nouveau tirage des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production (PS 17) et du Manuel de restauration des paysages forestiers (TS 23) • Publication de cinq numéros d'Actualités des forêts tropicales forêt (AFT ; voir point1) • Publication des Rapports annuels 2009 et 2010 • Production d'affiches, brochures, calendriers, autocollants, éco-sacs, clés USB commémoratives • Publication d'interviews et d'informations OIBT dans divers journaux, inclusion d'un chapitre de l'OIBT dans The Ecosystem Promise (qui sera publié par un auteur néerlandais d'ici la fin de 2011) • Mars 2010 : Participation et événement en marge de la 15ème CdP de la CITES à Doha, Qatar • Juin 2010: Participation et tenue d'un stand à la réunion de la Commission forestière de l'Asie-Pacifique à Thimphu (Bhoutan) • Juin 2010: Séminaire public sur les forêts tropicales et la biodiversité (avec l'UICN et la JICA), Yokohama, Japon • Août 2010: Participation, tenue d'un stand et manifestation collatérale au congrès mondial de l'IUFRO, Séoul, République de Corée • Octobre 2010: Participation au COFO de la FAO / Semaine forestière mondiale à Rome

			(Italie) • Octobre 2010: Participation, tenue d'un stand et manifestation collatérale à la 10ème CdP de la CDB, à Nagoya (Japon) • Décembre 2010: Participation, tenue d'un stand et manifestation collatérale à la 16ème CdP de la CCNUCC, 4ème journée de la forêt à Cancun (Mexique) • Décembre 2010: Participation à la cérémonie de transition entre l'année internationale de la Biodiversité – et l'Année internationale des forêts à Kanazawa (Japon) • Avril 2011: Participation et organisation d'une manifestation collatérale au Comité pour les Plantes de la CITES à Genève (Suisse) • Juin 2011 : participation au lancement officiel du rapport AFD Tropical 2011, Berne (Suisse) • Juillet 2011 : Participation, tenue d'un stand d'information et organisation d'une manifestation collatérale (avec le FNUF) à la Conférence asiatique sur la tenure forestière à Lombok (Indonésie) • Août 2011: Participation et stand d'information lors de l'événement célébrant l'Année internationale des Forêts à Rio Branco (Brésil) • • Septembre 2011: Participation, tenue d'un stand d'information et organisation d'une manifestation collatérale à l'atelier FAO sur l'Évaluation des ressources forestières 2015 à Nastola (Finlande) • Octobre 2011: Participation et tenue d'un stand d'information à la 10ème CdP de l'ONUCLD là Gyeongnam (Corée) • Octobre 2011: Participation et tenue de stands d'information à International Festa et au colloque du 25ème anniversaire de l'OIBT, à Yokohama au Japon (en collaboration avec la ville de Yokohama) • Octobre - Décembre 2011: Participation à des rencontres régionales pour le lancement du

			rapport AFD Tropical 2011 (détails à confirmer) • Novembre 2011: Participation et tenue d'un stand d'information à la réunion de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique à Beijing (Chine) • Novembre 2011: Participation à la cérémonie de célébration du 25e anniversaire de l'OIBT / lancement du rapport AFD Tropical durant la session quarante-septième Conseil à La Antigua, Guatemala • Décembre 2011: Participation et tenue d'un stand d'information et d'une manifestation collatérale à la 16ème CdP de la CCNUCC et cinquième Journée de la forêt 5, à Durban (Afrique du Sud) • Décembre 2011: Participation à la cérémonie de clôture de l'Année internationale des forêts (détails à confirmer par le FNUF) L'implication de l'OIBT dans les nombreuses manifestations mentionnées ci-dessus au cours de 2011 a contribué à célébrer l'Année internationale des forêts et le 25e anniversaire du début des activités opérationnelles de l'OIBT en 1986. Certaines de ces activités ont été financées par la Décision 3 (XLVI) et/ou d'autres activités pour compléter les fonds limités disponibles dans cette activité.
4. Avec l'assistance du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, évaluer les propositions de projets et d'avant-projets soumises par les pays membres. *[Article 27 de l'AIBT de 1994]* *[Article 26 de l'AIBT de 2006]*	Travaux de sessions ordinaires. Organiser et dispenser une assistance aux quatre réunions du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet. Coûts estimés: US$380 000 Sources de financement pressenties: Année 2010 -- US$190 000 Fonds d'appui au programme du Compte spécial	Comités conjoints	Année 2010 Financement reçu: US$190 000 Financement en attente: Aucun Année 2011 Financement reçu: US$190 000 Financement en attente: Aucun Source de financement: Appui au programme Les trente-neuvième et quarantième Panels d'experts ont été réunis à Yokohama (Japon) du 1er au 5 février 2010 et du 2 au 6 août 2010

	Année 2011 -- US$190 000 À déterminer		respectivement. La trente et unième et la trente-deuxième réunions du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets et d'avant-projets se sont tenues à Yokohama (Japon) du 7 au 10 mars 2011 et du 1 au 4 août 2011 respectivement.
5. Continuer de faire le nécessaire pour assurer la coopération et la concertation entre l'OIBT et le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et prêter son appui au Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF) ainsi qu'à d'autres organisations, institutions et initiatives internationales et régionales pertinentes. *[Article premier de l'AIBT de 1994]* *[Article premier de l'AIBT de 2006]* *[Décision 8(XXX) du CIBT]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (o)]*	Maintenir la participation active de l'OIBT au PCF : (a) Maintenir le détachement d'un fonctionnaire de haut niveau au secrétariat du FNUF au cours de la période biennale et examiner à dates régulières l'efficacité de ce détachement. Coûts estimés: US$500 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées (b) Participer à des événements et des activités pour la mise en œuvre de l'Année internationale des forêts (AIF) 2011 et les coparrainer. Coûts estimés: US$150 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées (c) Continuer a soutenir la participation de l'oibt et sa contribution au travail de collaboration avec l'IUFRO Coûts estimés: US$100 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	Conseil	(a) Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$500 000 Cette activité subsidiaire est en attente de financement. Le détachement précédent a atteint son terme le 30 septembre 2010. (b) Financement reçu: US$150 000 Financement en attente: Aucun Cette activité a été financée en intégralité aux termes de la Décision 3(XLVI) du CIBT. Plusieurs activités ont été engagées pour célébrér le 25e anniversaire au cours de l'Année internationale de la forêt. Un grand nombre d'entre elles apparaissent au point 3 ci-dessus. Un rapport des activités au titre de la Décision 3(XLVI) est présenté sous la cote de document ITTC(XLVII)/13. (c) Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$100 000 Cette activité est en attente de financement.

	préaffectées (d) Atelier sur la gouvernance forestière, la décentralisation et la REDD en Amérique latine (Mexique, août 2010) Coûts estimés: US$60 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées		(d) Financement reçu: US$60 000 Financement en attente: Aucun L'OIBT a participé à l'atelier qui s'est tenu à Oaxaca (Mexique) du 31 août au 3 septembre 2010 et a parrainé la participation de 11 représentants de pays membres de l'OIBT en Amérique latine et dans les Caraïbes.
6. Effectuer des études en collaboration avec les partenaires concernés consistant à passer en revue les acquis et réalisations en matière de gestion durable des forêts productrices de bois d'œuvre. *[Article 29(3) de l'AIBT de 1994] [Article 28(4) de l'AIBT de 2006] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (g)]*	Financement supplémentaire de la publication et des campagnes de relations publiques sur le rapport sur la situation de la gestion forestière (AFD Tropical 2010). Coûts estimés: US$100 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées	Conseil	Financement reçu: US$320 000 Financement en attente: Aucun **financement supplémentaire acquis à la quarante-sixième session du Conseil afin de couvrir les frais de traduction du rapport.* La version anglaise du rapport AFD Tropical 2011 (TS 38), ainsi qu'une note de synthèse (publiée en numéro spécial 20-2 d'AFT), a paru en juin 2011 comme contribution de l'OIBT à l'Année internationale des forêts. Le financement de cette activité (comprenant des fonds supplémentaires promis à la quarante-sixième session du Conseil) a servi à couvrir les coûts de traduction et de publication du rapport dans les trois langues officielles et à engager des services de relations publiques qui ont aidé à faire en sorte que ce rapport touche un public aussi large que possible. Des lancements régionaux du rapport sont prévus sur tout le reste de l'année, lorsque les traductions en seront disponibles. Une présentation et le lancement du rapport AFD Tropical 2011 auront lieu pendant la session du Conseil.
7. Poursuivre le suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable.	Continuer à fournir une assistance sur dem ande, à concurrence de US $ 10 000 par pays, devant permettre aux pays membres producteurs d'élaborer des rapports nationaux dressant l'état des lieux et faisant ressortir les progrès vers la GDF en référence	Conseil	Financement reçu: US$50 000 Financement en attente: US$100 000 Le rapport AFD Tropical 2011 a été publié en juin 2011. Les rapports nationaux étaient prêts en

[Article premier (j) de l'AIBT de 1994, (m)] *[Article premier de l'AIBT de 2006(i), (l), (p)]* *[Décisions du CIBT 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV)] [Plan d'action 2008-2011, Action transversale (g)]*	aux C et I de l'OIBT en vue de servir à l'élaboration de AFD Tropical 2010. Coûts estimés: US$150 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées		octobre 2010; 32 pays producteurs (soit la totalité de ceux-ci sauf le Vanuatu) ont présenté leur rapport en se conformant à la formule de rapport utilisant les C&I de l'OIBT. Des fonds ont été mis à disposition sur demande à 24 pays afin de leur permettre de mettre à jour leur rapport national. Les huit autres pays (le Brésil, Fidji, le Guyana, le Honduras, la Malaisie, le Myanmar, le Suriname et Trinité-et-Tobago) ont produit leur rapport sans assistance de l'OIBT.
8. Programme d'éducation à l'environnement des forêts tropicales destiné à la jeunesse (CEEP). *[Article premier de l'AIBT de 1994]* *[Article premier de l'AIBT de 2006]* *[Décision 1(XLIV) du CIBT* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (d)]*	Suite à l'approbation du Programme d'éducation à l'environnement des forêts tropicales pour la jeunesse (CEEP) à la quarante-quatrième session du CIBT, le secrétariat a assuré le financement de départ de ce programme. La première Conférence sur l'éducation environnementale dans le cadre du CEEP a été réunie à Yokohama en juillet 2009. Les activités à entreprendre en 2010-2011 comprennent : • La création de matériaux pédagogiques supplémentaires produits par la recherche • La création d'une "forêt-école" • La conduite d'une expérience forêt-amitié • La mise en place d'un réseau d'apprentissage • L'organisation d'un camp d'éducation à la forêt • Des tournées de conférenciers • La convocation d'autres conférences d'éducation à l'environnement Coûts estimés: US$300 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées	Conseil	Financement reçu: US$60 000 Financement en attente: US$240 000 • En ne disposant que d'un budget limité, l'OIBT a organisé une manifestation collatérale ayant pour thème le Programme d'éducation environnementale sur les bois tropicaux destiné à la jeunesse (CEEP) en marge du 13ème Congrès mondial de l'IUFRO à Seoul (République de Corée) le 25 août 2010. • Le Secrétariat a publié des matériaux pédagogiques supplémentaires destinés aux enfants des écoles primaires sur le thème "Pérenniser les forêts tropicales pour notre avenir". Cette publication a été lancée lors du 13ème Congrès mondial de l'IUFRO à Seoul (République de Corée) en août 2010.

9. Soutien aux comités consultatifs des programmes thématiques. *[Articles 20, 24, 25 de l'AIBT de 2006]* *[ITTC Décision 9(XLIV), 10(XLIV)]*	Travaux de sessions ordinaires. Des dispositions financières relatives aux premières réunions des Comités consultatifs des programmes thématiques (à créer) sur les thèmes : • Gestion et entreprises forestières communautaires • Commerce transparence du marché • Développement et efficience de la filière Coûts estimés: US$50 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées	Conseil	Financement reçu: US$50 000 Financement en attente: Aucun Les Comités consultatifs des programmes thématiques ont été créés et leurs premières réunions ont eu lieu: • Gestion et entreprises forestières communautaires (CFME), 1-2 mars 2010 • Commerce transparence du marché (TMT), 4-5 mars 2010 Le Comité consultatif du Programme thématique sur le Développement et la rentabilité de la filière bois (IDE) sera créé lorsqu'un financement aura été reçu pour ce programme.
10. En coopération avec les organismes compétents, continuer d'étudier les implications du changement climatique pour les forêts tropicales et la contribution des forêts tropicales à l'atténuation des effets du changement climatique. *[Article premier de l'AIBT de 1994(f)]* *[AIBT de 2006, Article premier (f), (p)]* *[Décision CIBT 1(XXXVIII)]* *[Plan d'action 2008-2011, Action transversales (c), (o)]*	Un soutien de l'OIBT est nécessaire pour aider les membres à formuler et à mettre en œuvre une réponse intégrée du secteur forestier aux changements climatiques, et garantir une participation organisée dans le débat mondial concernant le rôle des forêts tropicales dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, y compris : • Présence et participation active aux réunions de la CCNUCC où sera abordée la question des forêts tropicales. • Faciliter la participation des pays membres de l'OIBT à des rencontres où le thème des forêts et du changement climatique figureront en bonne place dans l'ordre du jour, s'agissant notamment des actions promues dans le cadre de l'UN-REDD, du FCPC de la Banque mondiale et d'autres initiatives similaires afin de s'assurer que les pays producteurs membres de l'OIBT sont bien informés, activement impliqués, et puissent bénéficier de mesures incitatives à la gestion durable des forêts dans le monde tropical.	Conseil	Financement reçu: US$200 000 Financement en attente: US$75 000 • Participation de l'OIBT à la 16ème CdP de la CCNUCC (Cancun, décembre 2010), dont organisation d'une manifestation collatérale (en partenariat avec la JICA) sur le rôle du secteur privé dans la REDD+; publications OIBT présentées à la 16ème CdP et 4ème Journée de la forêt (organisée par des membres du PCF comme manifestation en marge de la 16ème CdP à Cancun) ; organisation conjointe avec la CDB et le FNUF d'une rencontre en sous-plénière à la 4ème Journée de la forêt sur la conservation de la biodiversité et la REDD +. • Élaboration d'un livret sur la REDD + en anglais et en japonais, en partenariat avec la JICA. • Contrat avec l'organisme suisse Intercooperation pour fournir des services de conseil et mettre à jour les informations du Conseil sur l'actualité des travaux de la CCNUCC intéressant les forêts tropicales (en 2010 et 2011).

	• Organisation d'une manifestation collatérale à la 16ème et la 17ème Conférences des Parties à la CCNUCC sur le rôle de la gestion durable des forêts sous les tropiques en appui à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, et permettant la restauration de forêts tropicales dégradées. • Mise en place d'une plateforme d'information en ligne production de numéros spéciaux de l'AFT sur les forêts tropicales et la REDD+; et maintenir les membres de l'OIBT et le grand public informés du rôle des forêts tropicales dans les problématiques du changement climatique. • En prenant en compte le cadre stratégique du PCF sur les forêts et le changement climatique, participer aux initiatives connexes au PCF sur les forêts et le changement climatique (y compris les définitions) afin d'y mettre en avant le point de vue des forêts tropicales. • Mettre à jour les informations du Conseil sur l'évolution du débat sur les forêts tropicales dans le cadre de la CCNUCC. Coûts estimés: US$275 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées		• Animation conjointe par l'OIBT (et la CDB) et apport d'un soutien au groupe de travail du PCF destiné à propager un message commun sur la GDF, et répondant aux questions que soulève le débat sur l'évolution planétaire du climat et ses incidences sur la gestion durable des forêts. • Soutien apporté par l'OIBT au Togo dans son élaboration d'une stratégie nationale visant les forêts et le changement climatique. • Communication de l'OIBT au *Colegio de Ingenieros de Montes* à Madrid, Espagne (septembre 2010), sur la REDD + et la GDF dans le monde tropical. • Co-organisation avec le FFPRI du Japon d'un atelier sur la REDD + à l'appui du Partenariat REDD + à Nagoya, au Japon (octobre 2010) en marge de la 10e CdP de la CDB. • Présentation par l'OIBT du programme thématique REDDES et de ses projets liés au climat au cours d'un atelier sur le mécanisme REDD + organisé par le FFPRI du Japon à Tokyo (février 2011). • Planification de la participation à la 5ème Journée de la forêt CPF et à la 17ème CdP de la CCNUCC (Durban, Afrique du Sud, décembre 2011), en organisant une manifestation collatérale, en partenariat avec The Forest Dialogue (TFD) sur la REDD + et la GDF, ainsi qu'une journée d'étude sur la participation du secteur privé à l'élaboration d'un mécanisme REDD + (en partenariat avec l'UICN et le FNUF), et la tenue d'un stand d'expositions OIBT à la 17ème CdP et lors de la 5ème Journée de la forêt. • Appui à la participation et à la tenue d'un stand d'exposition de The Forest Dialogue (TFD) aux 16ème et 17ème CCNUCC et aux 4ème et 5ème Journées de la forêt.

11. Estimer l'impact de la crise économique et financière mondiale sur le secteur des bois tropicaux et aider les pays à édifier leur résilience aux futurs replis en comprenant les facteurs qui soutiennent la demande bois. *[Article premier (c), (d), (e), (f), (i), (k), (n) de l'AIBT de 1994]* *[Article premier (c), (d), (e), (f), (i), (k), (m) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (c), Résultat attendu 3 (G)]*	Coûts estimés: À déterminer avec TdR Source de financement pressentie: À déterminer		Financement reçu: US$150 000 Financement en attente: Aucun Source de financement: TP sur TMT Le petit projet TMT-SPD 002/10 Rev.1 (M) intitulé "Améliorer la résilience du secteur des bois tropicaux aux répercussions des crises économiques et financières mondiales et régionales " a été approuvé et financé en septembre 2010 dans le cadre du Programme thématique OIBT sur la transparence du commerce et des marchés (TTM) et sa mise en œuvre est en cours. Un exposé sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'étude est prévu pour être présenté au Comité de l'information économique et information sur le marché (CEM) à sa quarante-cinquième session dans le cadre de ses travaux de politique sur l'accès au marché.
12. Analyser l'impact économique des politiques d'encadrement des marchés publics de bois tropicaux.	Coûts estimés: À déterminer avec TOR Source de financement pressentie: À déterminer	CEM	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$200 000 Le cahier des charges et le budget approuvés de cette activité sont joints en annexe B au Rapport de la quarante-cinquième session du CEM. Cette activité est en attente de financement et a été inscrite au 2012-2013.
13. Évaluer les ressources requises pour mettre en œuvre la gestion durable des forêts.	Coûts estimés: À déterminer avec TOR Source de financement pressentie: À déterminer	CRF	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$180 000 Les termes de référence ont été approuvés à la quarante-quatrième session du CRF. Comme aucun financement n'a été fourni à ce jour, l'activité n'a pas encore été mise en œuvre. Cette activité a été rationalisée et proposé de nouveau, avec un petit budget, dans le cadre du PTB 2012-2013.

14. Examiner le déroulement de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2010-2011. *[Article 24 de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011: Livraison, suivi et évaluation]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le rapport d'avancement sur l'exécution du PTB 2010-2011 sera présenté à la quarante-septième du Conseil qui se tiendra à La Antigua Guatemala, du 14 au 19 novembre 2011.
15. Examiner le projet de programme de travail pour la période biennale 2012-2013. *[Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le projet de programme de travail biennal de l'OIBT pour 2012-2013 sera présenté à la quarante-septième du Conseil en 2011.
16. Envisager et prendre des mesures relatives à l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006. *[Article 26 de l'AIBT de 2006(1)]* *[Décision CIBT 3(XLI)*	(a) Faire le point des dépôts d'instruments de ratification, acceptation, approbation ou accession à l'AIBT de 2006 ainsi que de l'application des autres dispositions de la Décision 3(XLI), ainsi que des consultations devant avoir lieu avec le Secrétaire général des Nations Unies sur cette question. (b) Déterminer les fonctions et le champ d'intervention des comités et autres les organes subsidiaires visés à l'article 26(1) de l'AIBT 2006, en veillant plus particulièrement à la réorganisation du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés.	Conseil	(a) Le Directeur exécutif fera rapport sur les mesures liées à l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006 sur le point 12 de l'ordre du jour provisoire à la quarante-septième session du Conseil. (b) La version provisoire d'une décision sur les fonctions et le domaine d'intervention des Comités et autres organes subsidiaires a été élaborée lors de la réunion sur les modalités opérationnelles des travaux futurs du Conseil International des Bois Tropicaux en juin 2008 et elle sera prise en considération lors de l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006.
17. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés à un financement à partir des comptes subsidiaires A et B du Fonds du Partenariat de Bali. *[Article 21 de l'AIBT de 1994]* *[Article 21 de l'AIBT de 2006]* *[Décision 8(XXX) du CIBT]*	Travaux de sessions ordinaires. Le Groupe de travail créé aux termes de la Décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'adm issibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Sous-compte B.	Conseil	Le Groupe sur le Compte subsidiaire B du Fonds du partenariat de Bali se réunira lors de la quarante-septième du Conseil.

18. Statuer sur les travaux de projets, y compris leur financement, en prenant en compte les recommandations formulées par les Comités sur les propositions de projets et les projets approuvés en cours et achevés. *[Article 20, 21, 25 de l'AIBT de 1994]* *[Article 20, 21, 25 de l'AIBT de 2006]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le Conseil à sa quarante-septième session passera en revue les recommandations des comités et statuera sur les travaux de projets dont leur financement.
19. Allouer des fonds qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. *[Article 21 de l'AIBT de 1994]* *[Articles 21 de l'AIBT de 2006]* *[Décision 7(XXX) du CIBT]*	Travaux de sessions ordinaires. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision CIBT 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur les financements par le Sous-compte B.	Conseil	Le Groupe sur le Sous-compte B du Fonds du partenariat de Bali prévoit de se réunir lors de la quarante-septième session du Conseil.
20. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du compte subsidiaire des programmes thématiques. *[Article 20(6) de l'AIBT de 2006]* *[Décision 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre des programmes thématiques sera présenté au Conseil à sa quarante-septième session au titre de l'article 14 de l'ordre du jour provisoire.
21. Effectuer l'examen annuel et l'évaluation de la situation internationale du bois. *[Article 30(a) de l'AIBT de 1994]* *[Article 28 de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011,*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le Document ITTC (XLVII) / 5 relatif aux «Eléments pour l'examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2011" sera présenté au Conseil à sa quarante-septième session au titre du Point 11 de l'ordre du jour provisoire.

Action transversales (c), (j), Résultat attendu 3 (A)]			
22. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). *[Décisions CIBT 3(XXII), 5(XXVI)]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le Conseil recevra le rapport de la vingt-cinquième réunion du Groupe consultatif non officiel au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire.
23. Assurer le suivi et l'évaluation effectifs des projets approuvés dans les différents Comités. *[Article 27 de l'AIBT de 1994] [Article 26 de l'AIBT de 2006]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Au titre du CEM, un total de 26 missions de suivi de projets, couvrant deux avant-projets et 24 projets ont été effectuées en 2010 et 2011. Au titre du CFI, un total de 45 missions de suivi de projets, couvrant 29 projets ont été effectuées en 2010 et 2011. Au titre du CRF, un total de 104 missions de suivi de projet couvrant 66 projets ont été effecutées en 2010 et 2011.
24. Passer en revue les résultats pertinents des travaux de projets et d'orientation des Comités. *[Articles 24, 27 de l'AIBT de 1994] [Articles 24, 26 de l'AIBT de 2006]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le Conseil examinera et approuvera en sa quarante-septième session les rapports des sessions associées des comités au titre du point 20 de l'ordre du jour provisoire.
25. Approuver la sélection des projets pour évaluation à postériori en respectant les procédures évoquées à la Décision 3(XXVIII) du CIBT. *[Décision CIBT 3(XXVIII)]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Le CEM a examiné en sa quarante-quatrième session l'évaluation à postériori d'une sélection de trois projets achevés, et il examinera en sa quarante-cinquième session l'évaluation à postériori d'une sélection de deux projets achevés. Le CFI a examiné en sa quarante-quatrième session l'évaluation à postériori d'une sélection de trois projets achevés et il examinera en sa quarante-cinquième session l'évaluation à postériori une sélection de deux projets achevés.

			La CRF a examiné en sa quarante-quatrième session l'évaluation à postériori d'une sélection de douze projets achevés et il examinera en sa quarante-cinquième session l'évaluation à postériori d'une sélection de trois projets achevés. L'OIBT a effectué une méta-évaluation de tous les projets évalués conformément à la recommandation des comités lors de la Session commune tenue en conjonction avec la quarante-sixième session du Conseil.
26. Produire des indications aux pays membres en matière de formulation de propositions de projets pertinentes qui répondent aux priorités énoncées dans le Plan d'action OIBT 2008-2011. *[Article 27 de l'AIBT de 1994]* *[Article 26 de l'AIBT de 2006]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Divers soutiens ont été apportés aux pays membres qui ont demandé une assistance dans la formulation et l'examen de propositions de projet, y compris de propositions régionales comme pour les pays membres de l'ACTO en région amazonienne, les pays membres de la COMIFAC en Afrique centrale, et pour la Thaïlande et le Cambodge dans le domaine de la conservation transfrontalière. Une aide a été fournie à l'élaboration d'une proposition d'avant-projet en Thaïlande, une proposition de projet au Guatemala et des propositions de petits projets au Brésil, au Cameroun, en Indonésie et au Nigeria. Dans le cadre des Programmes thématiques, une assistance a été dispensée pour passer en revue une proposition de projet du Guatemala (TFLET) et une proposition de petit projet du Ghana (CFME). Le Secrétariat de l'OIBT dispense des conseils en vue de l'amélioration de toutes les propositions reçues dans le cadre des programmes thématiques au cours du processus de pré-évaluation. Le Secrétariat travaille aussi directement avec les pays à l'identification et à la formulation d'activités susceptibles d'être accueillies par le programme OIBT-CITES.

27. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. *[Article 27 de l'AIBT de 1994]* *[Article 26 de l'AIBT de 2006]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	Des informations sur les résultats et conclusions des projets sont disponibles sur le site de l'OIBT, et dans les rapports annuels ainsi que dans Actualités des forêts tropicales (AFT).
28. Encourager et intensifier le degré de participation des acteurs non gouvernementaux aux activités de l'Organisation. *[Article premier (j) de l'AIBTde 1994]* *[Article premier(c), (j), (r) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action 2008-2011, Action transversale (p)]*	Travaux de sessions ordinaires.	Conseil	L'OIBT a signé un protocole d'entente (PE) avec GFTN-WWF International, et un protocole d'entente est en cours d'élaboration avec BirdLife international pour renforcer la coopération entre l'OIBT et les ONG actives dans les forêts tropicales.
29. Poursuivre les travaux en matière de partenariat avec la société civile et le secteur privé visant la gestion durable, la certification et la vérification de légalité. *[Article premier(d), (e), (k) de l'AIBT de 1994]* *[Article premier(d), (k), (n), (o) de l'AIBT de 2006]* *[Décision CIBT 5(XXXIII)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (p)]*	Travaux de sessions ordinaires. Continuer à examiner et évaluer les partenariats société civile et secteur privé ayant pour objet l'instauration de la gestion durable des forêts.	Conseil	Deux partenariats société civile / secteur privé, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée avait achevé les présentations suivantes relatives à ces partenariats effectuées à la quarante-sixième session. Le partenariat au Brésil a été résilié en raison de facteurs échappant au contrôle du partenariat

TRAVAUX DES COMITÉS

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	ÉTAT DE L'EXECUTION
30. Collaborer avec le Groupe consultatif sur le commerce	Travaux de sessions ordinaires. Le thème de chaque discussion sur le marché sera déterminé lors de la	CEM	Année 2010 Financement reçu: Aucun

(TAG) à l'organisation et à la tenue, durant les sessions du cibt en 2010 et 2011, de la discussion annuelle OIBT sur le marché portant sur le commerce mondial des bois tropicaux. *[AIBT de 1994, Article 1]* *[AIBT de 2006, Article 1(e), (h)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (B)]*	session du Conseil qui la précède immédiatement. Coûts estimés: US$100 000 Source de financement pressentie: Année 2010 -- US$50 000 Contributions volontaires préaffectées Année 2011 -- US$50 000 À déterminer		Financement en attente: US$50 000 Année 2011 Financement reçu: US$50 000 Financement en attente: Aucun Source de financement: Fonds libres d'affectation du Sous-compte B du FPB/Compte Spécial Le Secrétariat a collaboré avec le TAG à des préparatifs et au bon déroulement de la discussion annuelle du marché de l'OIBT pour 2010 ayant pour thème «Innovation et technologies dans les industries à base de bois » en conjonction avec la quarante-quatrième session des Comités techniques. Le Secrétariat collabore avec le TAG aux préparatifs et à la tenue de la discussion annuelle OIBT 2011 sur le marché ayant pour thème «La crise, son impact et la reprise » en conjonction avec la quarante-cinquième session des Comités techniques.
31. Poursuivre la publication du bulletin bi-hebdomadaire d'information sur le marché (MIS). *[AIBT de 1994, Article 29, 30* *[AIBT de 2006, Article 27, 28]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (C)]*	Travaux de sessions ordinaires. Approbation et financement d'une prorogation de deux ans du projet PD 16/93 Rev.4 (M) exécuté par le secrétariat. Coûts estimés : US$700 000 Sources de financement pressenties: Année 2010 -- US$350 000 Fonds libres d'affectation du Sous-compte B du FPB/Compte spécial Année 2011 -- US$350 000 À déterminer	CEM	Année 2010 Financement reçu: US$350 000 Financement en attente: Aucun Année 2011 Financement reçu: US$350 000 Financement en attente: Aucun Source de financement: Fonds libres d'affectation du sous-compte B du FPB/Compte spécial Le Rapport sur le marché des bois tropicaux dans le cadre du MIS a été régulièrement publié dans les délais depuis le début de l'année 2010, à l'exception d'une suspension entre le 1er mars et le 15 avril 2011 à la suite du grand tremblement de terre et du tsunami du Tohoku qui ont frappé le 11 Mars 2011.

32. Enquêter sur l'équité entre les sexes en matière de gestion des forêts et d'entreprise forestière. *[Article premier (c), (j), (r) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 5 (A), (F)]*	Élaborer une étude globale sur la parité hommes-femmes en matière de régime foncier des forêts tropicales en vue de: • Évaluer, dans les pays possédant des forêts tropicales, le statut d'équité entre les hommes et les femmes concernant la propriété forestière et les entreprises forestières, pour servir de point de départ à un plus ample dialogue et la recherche d'une meilleure équité dans ce domaine. • Proposer aux gouvernements des lignes directrices destinées à appuyer des entreprises ouvertes à cette parité et de nouvelles spéculations où les femmes occupent une place prépondérante. • Instaurer un dialogue actif avec les ré seaux de soutien de fédérations de productrices forestières et de femmes aménagistes de forêts et intégrer leurs points de vue dans les activités et projets OIBT. Coûts estimés: US$120 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires préaffectées	CRF	Financement reçu : Aucun Financement en attente : US$120 000 Cette activité demeure en attente de financement.

À DÉVELOPPER PLUS AMPLEMENT PAR LE SECRÉTARIAT DANS LE CADRE DES PROGRAMMES THÉMATIQUES

ACTIVITE	MODALITES D'EXECUTION ET COUTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	ÉTAT DE L'EXECUTION
33. Diffuser et échanger des informations sur les produits, résultats, retombées et enseignements dégagés des travaux de projets de l'OIBT et sur sa contribution à la GDF et au développement durable dans les pays membres, en	Prendre des dispositions en vue de la tenue des ateliers régionaux dans les trois régions productrices de bois d'œuvre dans le but de diffuser et d'échanger les produits, résultats et répercussions ainsi que les enseignements tirés des travaux de projets de l'OIBT et de leur contribution à la gestion durable des forêts et au développement durable dans les pays membres de l'OIBT.	Conseil	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$300 000 Cette activité est en attente de financement.

s'attachant plus particulièrement à l'implication et à la participation des populations. *[Article premier (c) (r) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action 2008-2011, Action transversale (f)]*	Comme il était recommandé dans le document CRF(XLI)/8 que des ateliers régionaux ou des réunions équivalentes d'exécutants de projets OIBT soit régulièrement organisés en vue d'assurer des échanges d'expériences en matière de GDF, ces ateliers régionaux accueilleront des membres du personnel d'exécution de projets OIBT et des experts sélectionnés spécialistes de la participation communautaire à la GDF dans une perspective de lutte contre la pauvreté. Coûts estimés: US$300 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires		
34. Mise en exergue des améliorations des nouvelles technologies à partir de projets OIBT. *[Article premier (f), (i), (m) de l'AIBT de 1994)]* *[Article premier (f), (i), (p) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (a)]*	L'OIBT a financé plus de 180 projets dans le domaine de l'industrie forestière pour une valeur totale de 90,4 millions de dollars US. En vue de diffuser les résultats de ces projets, et mettre à la dis position des utilisateurs finals (industries forestières, la recherche et les institutions universitaires, agences gouvernementales, etc.) les informations sur la recherche, les technologies et les améliorations apportées en vue d'application supplémentaires, y compris dans l'élaboration d'orientations souhaitables et la coopération Sud-Sud, l'OIBT prendra des mesures devant permettre de : • Recueillir dans une base de données Internet des informations sur les techniques produites par les projets de l'OIBT menés à bien au cours des 10 dernières années et la rendre disponible par l'intermédiaire du site web actuel. • Exposer dans le cadre d'un salon adéquat l'utilisation des techniques et technologies nouvelles ou améliorées et diffuser auprès des membres producteurs et consommateurs les résultats de recherche et les connaissances disponibles.	Conseil	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$140 000 Cette activité est en attente de financement.

	• Accueillir, en collaboration avec les partenaires concernés, une manifestation parallèle dans le salon professionnel idoine sur le développement des techniques de l'industrie forestière en mettant en exergue la contribution de l'OIBT dans le domaine. Coûts estimés: US$140 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires		
35. Examiner les impacts de la conservation et de la protection dans les zones transfrontalières par rapport à la réalisation de la GDF *[Article premier de l'AIBT de 1994(l)]* *[Article premier (m), (q), (r) de l'AIBT de 2006]* *[ITTO Action 2008-2011, Action transversales (e), (f)]*	Prendre des dispositions en vue de la tenue d'une conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontalières dans le but de promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques forestières visant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, en tenant compte de l'expérience de l'OIBT et de ses partenaires en matière d'aires protégées transfrontalières, ainsi que les Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production du bois. Cette conférence permettra la diffusion et l'échange des extrants et résultats et de débattre des répercussions et des enseignements du travail mené dans le cadre des projets de l'OIBT en matière de conservation de la biodiversité dans les pays membres, avec un accent particulier sur les projets de conservation transfrontaliers Cameroun/Gabon, Cambodge/Thaïlande, Malaisie/Indonésie, Équateur/ Pérou et Bolivie/Pérou. En étroite coopération avec les organisations internationales et nationales s'occupant d'environnement et avec les gouvernements, la conférence sera organisée dans un pays choisi en Amérique latine en 2010. Les résultats de la conférence seront diffusés lors de la 10 e Conférence des Parties à la CDB qui aura lieu à	Conseil	Financement reçu: US$200 000 (de TFLET) Financement en attente: US$100 000 Sachant que seuls deux tiers du financement ont été pourvus, l'Activité a été réduite et a été développée en partenariat avec le Secrétariat de la CDB, l'UICN et des ONG locales et régionales en Amérique latine. L'Atelier TBCA a eu lieu à Quito, en Équateur (en juillet 2010). Ses résultats et recommandations ont été signalés à la CdP 10 de la CDB (Nagoya, octobre 2010) et à la quarante-sixième session du Conseil à Yokohama (décembre 2010), et ils ont fait l'objet d'un numéro spécial du bulletin trimestriel Actualités des Forêts Tropicales.

	Nagoya, au Japon, en Octobre 2010. Coûts estimés: US$300 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires		
36. Favoriser l'accession des petites et moyennes entreprises (PME) à des financements. *[Article premier(g) de l'AIBT de 1994]* *[Article premier(g) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 1(a)]*	En collaboration avec les partenaires concernés, prendre des dispositions pour suivre l'une des principales recommandations des forums sur l'investissement organisés par l'OIBT, soit la promotion de lignes de crédit accessibles aux PME. Replacer les lignes de crédit dans le cadre élargi des outils financiers destinés aux producteurs, et en mentionnant les lignes de crédit correspondant le mieux aux différentes activités le long de la filière forêt-bois par la réalisation d'une étude sur la mise en place réussie de lignes de crédit au secteur forestier, afin d'identifier les facteurs, les politiques et instruments qui peuvent être mobilisés pour démultiplier les effets dans d'autres pays, et recourir pour cela à : • L'organisation d'une conférence internationale destinée à diffuser les résultats de l'étude auprès des gouvernements nationaux, des banques de développement, des banques commerciales et de la filière; et • L'apport d'une aide à un pays par région, la mise en œuvre des recommandations de l'étude et l'amélioration de la politique nationale dans le but de promouvoir l'accession des PME au crédit. Coûts estimés: US$150 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CFI	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$150 000 Cette activité est en attente de financement.
37. Favoriser un commerce intra-africain pérenne des bois et produits dérivés africains. *[AIBT de 1994, Article premier (d), (e), (f), (i), (k)]*	En coopération étroite avec les organisations internationales compétentes et le TAG de l'OIBT, réaliser une étude sur l'harmonisation de la nomenclature des noms commerciaux des essences africaines à bois d'œuvre.	CFI	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$60 000 Cette activité est en attente de financement.

[AIBT de 2006, Articles 1(d), (f), (h), (i), (k)] *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendus 1 (B), (C), (E)]*	Coûts estimés: US$60 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires		
38. Promouvoir le rôle des produits forestiers non ligneux (PFNL) et les services écologiques dans l'intérêt de la gestion dur able des forêts tropicales et d'une amélioration des moyens d'existence dans ces forêts. *[AIBT de 1994, Article premier (i), (f)]* *[AIBT de 2006, Article premier (c), (f), (q)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendus 1 (F), (G), (I)]*	En coopération étroite avec la FAO, faciliter des réunions d'experts comportant les objectifs suivants : • Réunir des informations sur le potentiel et l'actualité concernant les produits forestiers non ligneux et tirer les enseignements de l'exécution de projets OIBT sur le PFNL dans les pays participants. • Analyser les éléments nécessaires pour constituer des réseaux entre les pays participants et définir des stratégies d'intervention visant à améliorer les techniques de transformation et de commercialisation. • Formuler une proposition de projet régional axé sur la création de réseaux destinés à promouvoir la valorisation, la commercialisation et les filières des produits PFNL dans l'intérêt de la GFD et d'une amélioration des moyens d'existence. Coûts estimés: US$130 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CFI	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$130 000 Cette activité est en attente de financement.
39. Promouvoir l'adoption de chartes des entreprises de la filière forêt-bois. *[AIBT de 1994, Article premier (d), (i)]* *[AIBT de 2006, Article premier (d), (I), (n), (o)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 1 (H)]*	En collaboration avec les partenaires concernés, prendre des dispositions en vue de recueillir et de synthétiser les démarches d'adoption de chartes ("codes de conduite volontaires") dans les pays membres producteurs et aider certains pays membres et leurs associations professionnelles à adopter de telles char tes et illustrer ces démarches en faisant état des enseignements qui peuvent en être tirés en vue de leur diffusion. Coûts estimés: US$170 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CFI	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$170 000 Cette activité est en attente de financement.

40. Apporter un appui à certains pays membres producteurs dans la promotion de bioénergie dérivée du bois par l'exploitation des résidus et déchets de bois. *[AIBT de 1994, Article premier (i), Article 27(3b)]* *[AIBT de 2006, Article premier (a), (c), (f), (p), (s)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 2 (A)]*	En se fondant sur résultats et les recommandations des forums internationaux et régionaux sur la bioénergie dérivée du bois, l'activité vise à aider davantage les pays membres à formuler des propositions de projets visant à développer la bioénergie dérivée du bois par : • la collecte d'informations sur les potentialités du pays à promouvoir la bioénergie dérivée du bois par la valorisation des résidus et déchets ligneux (y compris la disponibilité de résidus de bois et les déchets ligneux, l'existence d'une technologie de valorisation, de marchés pour les produits et de ressources humaines). • L'analyse des besoins du pays et la mise en place des priorités dans la promotion de bioénergie dérivée du bois exploitant les résidus de bois et les déchets ligneux. • Élaboration d'une proposition de projet sur la bioénergétique dérivée du bois exploitant les résidus et déchets lign eux, qui sera soumise à l'OIBT et à d'autres bailleurs de fonds pressentis. Coûts estimés: US$100 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CFI	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$100 000 Cette activité est en attente de financement.
41. Renforcement des capacités de promouvoir des techniques de transformation rentables du bois dans les pays producteurs de bois tropicaux. *[AIBT de 1994, Article premier (c), (f), (i), Article 27(3a)]* *[AIBT de 2006, Article premier (f), (i)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendus 2 (A), (C)]*	Cette activité pilote se concentrera dans les pays producteurs membres en région Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes où la filière forêt-bois connaît des problèmes de défaut de rentabilité et souffre d'un manque de ressources humaines. L'étendue des formations en entreprise qui doivent être dispensées aux filières des pays membres producteurs permettra de traiter le renforcement des capacités dans les filières bois partageant les mêmes problématiques, à savoir stockage et chargement des grumes, séchage au four, affûtage et préparation des	CFI	Financement reçu: US$100 000 Financement en attente: US$150 000 Des formations en interne ont été dispensées: • Papouasie-Nouvelle-Guinée du 16 au 21 juin 2010, dans trois implantations industrielles (une unité d'usinage du bois, une scierie, et une usine de contreplaqué) ; • Guyana du 19 au 25 juillet 2010, dans cinq implantations industrielles (trois scieries et deux fabriques de meubles et unités de moulurage) ;

	lames de scie, aboutage en queue-d'aronde, laminage, emballage, maîtrise des déchets et sécurité du travail et mentalité. Coûts estimés: US$250 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires		• Myanmar du 16 au 19 août 2010, dans trois implantations industrielles (une usine de contreplaqués, une usine de moulurage, et une fabrique de meubles) ; et • en Malaisie, du 22 au 30 mai 2011 portant sur cinq implantations industrielles (1 fabrique de contreplaqué, et 4 unités d'usinage du bois et fabriques de meubles). Ont participé à la formation en interne propriétaires, gestionnaires, gérants, travailleurs d'entreprises forestières et représentants de l'administration forestière et d'associations à but forestier. Cette Activité a augmenté la sensibilisation et l'assimilation par les parties prenantes de l'importance d'améliorer l'efficience dans la filière en vue d'aider à la réalisation de la GDF. Par le biais de discussions et de remplissages de questionnaires, les démarches et méthodologie suivies dans ces formations en interne ont pu être confirmées. Les intervenants ont répondu positivement et ont sollicité une poursuite de cette activité. En raison de contraintes budgétaires, la formation en interne n'a pas été mis en œuvre dans la région Afrique.
42. Renforcer la capacité technique des pays membres, en particulier des pays en développement, à répondre aux exigences statistiques et à produire les rapports y afférents. *[Article 30(5) de l'AIBT de 1994]* *[Article 28 de l'AIBT de 2006(5)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (D)]*	Fournir sur demande une assistance à des pays membres, destinée à renforcer et enrichir leurs travaux et rapports statistiques. Coûts estimés: US$100 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CEM	Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$100 000 Cette activité est en attente de financement. Aux termes des dispositions du PTB 2008-2009, des ateliers nationaux de formation aux statistiques ont été réalisées au Mexique du 20 au 23 avril 2010 en collaboration avec la CONAFOR (organisme hôte) et en Thaïlande du 27 au 30 Septembre 2011 avec la collaboration du Département royal des forêts de Thaïlande et celle de la FAO.

			En raison de la nécessité de continuer à améliorer les statistiques et l'ajout prévu de nouveaux membres dans l'AIBT de 2006, cette activité a été réinscrite dans le PTB 2012-2013.
43. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques. *[Article 29 de l'AIBT de 1994]* *[Article 27 de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat escompté 3(D), (E)]*	Le comité prendra des dispositions relative s aux activités destinées à améliorer les bases de données statistiques, à maintenir l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques forestières ainsi qu'aux processus d'élaboration du questionnaire commun sur le secteur forestier. Coûts estimés: US$100 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires Année 2010 -- US$50 000 À déterminer Année 2011 -- US$50 000	CEM	L'OIBT a participé aux réunions du Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques forestières qui se sont tenues en janvier 2010 et en mars 2011. Le Secrétariat est également en train d'améliorer ses bases de données statistiques.
44. Passer en revue le marché du bois dans deux grands pays importateurs de bois tropicaux. *[Article premier de l'AIBT de 1994(e), Article 27(1)]* *[Article premier de l'AIBT de 2006(e), (h)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (F)]*	Travaux de sessions ordinaires. Des dispositions relatives aux études et aux marchés qui doivent en faire l'objet pourront être proposées par le comité. Coûts estimés: US$200 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires Année 2010 -- US$100 000 Année 2011 -- US$100 000	CEM	Année 2010 Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$100 000 Année 2011 Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$100 000 Cette activité est en attente de financement.

45. Continuer à promouvoir l'application des lois forestières. *[Article premier de l'AIBT de 1994(c), (d)]* *[Article premier de l'AIBT de 2006(n)]* *[Décision 6(XXXI) du CIBT]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 4 (A)]*	En coopération avec la FAO, continuer, autant que nécessaire et sur demande, à diffuser et à favoriser le recours aux "pratiques les plus aptes à renforcer le respect des lois forestières", élaborées conjointement par l'OIBT et la FAO, et fournir une rétroinformation sur les ateliers. Cette coopération portera sur l'élaboration d'un descriptif des technologies mises en œuvre par les pays dans le contrôle des coupes forestières illégales et du trafic de bois, pour examen et approbation par le Conseil (non financé dans le PTB 2008-2009). Coûts estimés: US$200 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CEM	Financement reçu: US$200 000 Financement en attente: Aucun Cette activité a été financée au cours de la quarante-sixième session du Conseil et sa mise en œuvre est en cours. Un consultant a été engagé pour préparer le recueil et une réunion d'experts est prévue fin 2011 ou début 2012 pour examiner le rapport du consultant et produire des recommandations destinées à l'examen du Comité.
46. Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources de production en gestion durable et où les récoltes sont pratiquées dans la légalité. *[Article premier(d), (e), (k) de l'AIBT de 1994]* *[Article premier(d), (k), (n), (o) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 4 (A), (B)]*	(a) Apporter un concours au développement de systèmes novateurs de traçabilité du bois et à la diffusion d'informations sur le bois produites dans le cadre de systèmes de traçabilité en utilisant des fonds du budget du PTB 2008-2009. (b) Promouvoir la création et la mise en œuvre de systèmes d'information en ligne conçus et exploités pour mettre à disposition des consommateurs des données et des informations fiables leur permettant d'identifier et d'acheter dans la légalité du bois de production durable, en coopération avec les gouvernements et des partenariats public-privé. Coûts estimés (b): US$300 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CEM	(a) Six propositions pour le développement de systèmes innovants de traçabilité du bois ont été approuvées et financées, soit deux propositions émanant de chacune des trois régions de production OIBT. Deux propositions en Indonésie et au Pérou ont été exécutées en intégralité à la suite des présentations qui en ont été faites à la quarante-quatrième session du CEM. Quatre autres propositions sont en cours de mise en œuvre en République centrafricaine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Ghana et Guyana. (b) Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$300 000 Cette activité subsidiaire est en attente de financement. Conformément aux dispositions du PTB 2008-2009, le système d'informations à plateforme webmatique a été mis au point par The Forest Trust (TFT), et comporte la création d'un site web dédié. Le lancement du système et du site Web est tributaire du financement de cette activité dans le cadre du PTB 2010-2011.

47. Organiser une conférence sur le foncier forestier, la gouvernance forestière et les petites et moyennes entreprises, focalisée sur l'Asie-Pacifique. *[Article premier(c), (j), (r) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 5 (A), (F)]*	En fonction des recommandations de la Conférence internationale sur les régimes fonciers en forêt tropicale, la gouvernance et l'entreprise, qui s'est tenue à Yaoundé (Cameroun), du 25 au 29 mai 2009; en fonction des résultats obtenus à la Conférence de Rio Branco (Brésil) sur la foresterie communautaire et ses entreprises, en 2007, en partenariat avec les organisations compétentes et en collaboration avec le GCSC, organiser une conférence internationale sur les régime fonciers forestières, la gouvernance forestière et des petites et moyennes entreprises forestières en mettant l'accent dans la région Asie-Pacifique, afin d'échanger les expériences et apprendre les uns des autres. Coûts estimés: US$ 300 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CRF	Financement reçu: US$ 200 000 (du CFME) Financement en attente: US$100 000 Sachant que seulement deux tiers des coûts estimés ont été financés (à travers le Programme thématique CFME), la Conférence internationale axée sur l'Asie ayant pour thème la tenure forestière, la gouvernance et les entreprises a vu ses ambitions réduites avant de se tenir avec succès à Lombok (Indonésie) du 11 au 15 juillet 2011, en étroite collaboration avec le GCSC et en partenariat avec le gouvernement de l'Indonésie, le RRI, le FLEGT-Asie, le gouvernement norvégien et d'autres partenaires. Les résultats de la conférence et les recommandations qui en ont émané font l'objet d'un numéro spécial de la revue trimestrielle de l'OIBT "Actualités des forêts tropicales" et seront présentés à la quarante-cinquième session du CRF pour examen.
48. Passer en revue et actualiser les directives OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles en prenant en compte les développements récents intéressant la foresterie tropicale. *[Article premier(c), (l) de l'AIBT de 1994]* *[Article premier(c), (f), (p), (p) de l'AIBT de 2006]* *[Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 6 (B)]*	En coopération avec les partenaires concernés, prendre des dispositions en vue d'actualiser les Directives OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles. Bien que cette activité ait été engagée durant l'exercice 2008-2009 avec un financement partiel, des ressources supplémentaires sont nécessaires afin d'effectuer les essais sur le terrain du projet révisé de lignes directrices dans chacune des trois régions tropicales et de convoquer une dernière réunion d'experts. Coûts estimés: US$130 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CRF	Financement reçu: US$50 000 Financement en attente: US$80 000 L'Activité a été lancée durant l'exécution PTB 2008-2009 quand elle a reçu environ 48 % des fonds requis pour son financement, ce qui permit son démarrage par l'embauche de deux consultants et l'organisation de la première réunion d'experts (Thoune, Suisse, juin 2010). Des fonds supplémentaires ont été mis à disposition au titre du PTB 2010-2011 (représentant 38 % du total requis), ce qui a permis l'organisation de la deuxième réunion d'experts au Centre de formation à la foresterie d'Antimary dans l'État d'Acre, en Amazonie brésilienne occidentale, en août 2011, et la production du projet de document final qui sera présenté à la quarante-cinquième de la CRF pour examen.

49. Promouvoir l'application des Directives pour l'aménagement des forêts tropicales secondaires, la restauration des forêts tropicales dégradées et la réhabilitation des terres forestières dégradées. *[Article premier (j) de l'AIBT de 1994]* *[Article premier (j), (m) de l'AIBT de 2006]* *[Décisions 1(XXXV), 4(XXXV) du CIBT]* *[Plan d'action 2008-2011, Résultat attendu 6 (B)]*	Faire le nécessaire pour que l'OIBT, en collaboration avec le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers (GPFLR) et des institutions nationales, constitue et renforce un réseau de stations modèles de restauration de paysages forestiers à finalité didactique en vue de pilotages et d'échanges d'expériences et d'une diffusion des pratiques les meilleures. Coûts estimés: US$120 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	CRF	Financement reçu: US$24 813 Financement en attente: US$95 187 Sachant que seuls 20 % de son financement ont été mis à disposition, la mise en œuvre de cette activité a rencontré des difficultés. Par ailleurs, des activités GPFLR pertinentes en 2011 sont restées concentrées dans les pays non-membre de l'OIBT, entravant les possibles efforts conjoints. L'OIBT a financé la participation d'un expert africain à la Conférence forestière internationale sur le teck (Costa Rica, octobre 2011) pour présenter les expériences du Ghana sur la restauration des zones dégradées.
50. Faciliter l'application des directives OIBT/UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois. *[Article premier de l'AIBT de 1994(l)]* *[Article premier (m), (r) de l'AIBT de 2006]* *[Décision 6(XLIV du CIBT)* *[Plan d'action 2008-2011, Résultat attendus 6 (B), (G)]*	Conformément à la Décision 6 (XLIV), l'OIBT doit promouvoir l'application des Lignes directrices sur la biodiversité à différentes échelles, en partenariat avec les exploitants forestiers, les populations locales et d'autres acteurs, en coopération avec d'autres organisations internationales, organisations de la société civile et autres, en encourageant les membres à adapter les Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts productrices de bois tropicaux et à en faire usage lorsqu'il y a lieu dans leur travail, y compris dans les propositions et rapports de projets OIBT, afin de faciliter l'application des lignes directrices à une gamme d'échelles en partenariat avec les exploitants forestiers, les communautés locales et autres acteurs, en coopération avec d'autres organisations internationales, organisations de la société civile et autres. Un appui sera octroyé aux pays membres et concessionnaires forestiers intéressés en vue de s'adapter et de mettre en œuvre les orientations au niveau des unités forestière d'aménagement, ainsi que pour la diffusion et l'adoption des lignes directrices dans d'autres projets intéressant la biodiversité des	CRF	Financement reçu: US$76 595 Financement en attente: US$98 405 Des fonds ont été affectés à la diffusion des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production, en particulier à des manifestation relatives à l'Année Internationale de la Biodiversité 2010 (juin 2010, à Yokohama, et octobre 2010, à Nagoya, ainsi que la manifestation organisée en marge de la 10ème CdP de la CDB). Certaines ressources ont également été allouées à l'élaboration du document de programme de l'Initiative de collaboration OIBT-CBD. Mais sachant que seulement 44 % des fonds ont été mis à disposition, aucune autre activité n'a pu être mise en œuvre.

	forêts, qu'ils soient de la CDB, du FEM ou autres. Coûts estimés: US$175 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires		
51. Renforcer la coopération entre l'OIBT et la CITES. *[Article premier de l'AIBT de 1994]* *[Article premier de l'AIBT de 2006]* *[Décisions du CIBT 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII)]* *[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (n)]*	(a) Continuer d'aider les membres à appliquer les dispositions qui découlent de l'inscription d'essences à bois d'œuvre sur les listes de la CITES (financement supplémentaire pour activité du PTB 2008-2009). Coûts estimés: US$1 500 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires	Conseil	(a) Financement reçu: US$722 869 Financement en attente: US$771 131 Au cours de la période 2010-2011, le Programme CITES de l'OIBT a continué de renforcer les capacités des pays membres à mettre en oeuvre les engagements de la CITES concernant les bois tropicaux. Des activités ont été entamées ou sont en cours dans tous les États de l'aire concernée (Cameroun, Congo, RDC, Indonésie, Malaisie, Bolivie, Brésil et Pérou) Ce programme a fourni une assistance aux pays dans leur émission d'avis de commerce non préjudiciable et a fixé des quotas d'exportation relatifs aux essences inscrites à l'annexe II de la CITES ; il a en outre dispensé des formations et d'autres services de renforcement des capacités en matière d'identification et de traçabilité des bois, de facteurs de conversion et autres. Tous les rapports d'activité ont été mis en ligne sur le site de l'OIBT. On trouvera un rapport complet sur ce programme (présentant les modalités de la collecte de fonds devant permettre la poursuite des opérations de 2012 à 2015) dans le document ITTC (XLVII)/4.
	(b) Prendre des mesures en vue de procéder à un examen de la situation actuelle de la gestion et celle des volumes produits et commercialisés d'essence à bois d'œuvre tropicale objet d'un commerce international dont le nom figure dans la Liste rouge des es pèces menacées élaborée		(b) Financement reçu: Aucun Financement en attente: US$50 000 Cette activité est en attente de financement. Si des fonds suffisants sont pourvus afin de

	par l'UICN (non financé en 2008-2009). Coûts estimés: US$50 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires		permettre la poursuite du programme OIBT-CITES de renforcement des capacités au cours de 2012-2013, le financement de cette activité sera envisagé dans le cadre du programme.

CRF ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

ACTIVITE	MODALITÉS D'EXÉCUTION ET COÛTS INDUITS	ORGANE COMPETENT	ÉTAT DE L'EXECUTION
52. Examiner les états audités de manière indépendante pour les exercices 2009 et 2010. *[Article 27 de l'AIBT de 1994(6)] [Article 26 de l'AIBT de 2006(3)]*	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Le Comité, à sa vingt-sixième session en novembre 2011 examinera les états financiers vérifiés de l'Organisation et les rapports du vérificateur aux comptes indépendant pour l'exercice 2010, et s'il est satisfaisant, le recommandera ensuite au Conseil pour approbation.
53. Produire des recommandations au Conseil sur la nomination pour un mandat de trois ans des commissaires aux comptes appelés à auditer les comptes de l'Organisation pour les exercices 2011, 2010 et 2011. *[Article 27 de l'AIBT de 1994(6)] [Article 26 de l'AIBT de 2006(3)]*	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Lors de la 46e session du Conseil, celui-ci, agissant sur recommandation du comité financier et administratif, a nommé le cabinet de vérification comptable « Ernst & Young ShinNihon LLC, Tokyo » à la vérification des comptes de l'organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) pour les exercices 2010, 2011 et 2012, sans perdre de vue que la nomination d'un cabinet de vérification comptable pour l'exercice 2010 et au-delà, ou le réengagement du même cabinet pour une année supplémentaire, sont subordonnés à des prestations satisfaisantes.
54. Examiner et produire des recommandations au Conseil, autant que de besoin, concernant le budget administratif 2011 de l'Organisation dans le budget administratif biennal des années 2010-2011.	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Le Comité, en sa vingt-cinquième session en décembre 2010, a examiné le budget de l'exercice 2011, avant de le recommander au Conseil pour approbation.

[Article 27 de l'AIBT de 1994(6)] *[Article 26 de l'AIBT de 2006(3)]*			
55. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif biennal de l'organisation pour les exercices 2012-2013. *[Article 27 de l'AIBT de 1994(6)]* *[Article 26 de l'AIBT de 2006(3)]*	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	À sa vingt-sixième session de novembre 2011, le Comité examinera et produira des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif biennal de l'Organisation pour les exercices 2012-2013.
56. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer une gestion prudente des actifs et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. *[Article 27 de l'AIBT de 1994(6)]* *[Article 26 de l'AIBT de 2006(3)]*	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Le Comité effectuera un nouvel examen à sa vingt-sixième session en novembre 2011 dans le cadre de ses travaux ordinaires.
57. Examiner les implications budgétaires du programme de travail de l'Organisation et les mesures qui peuvent être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. *[Article 27 de l'AIBT de 1994(6)]* *[Article 26 de l'AIBT de 2006(3)]*	Travaux de sessions ordinaires.	CFA	Le Comité effectura un nouvel examen à sa vingt-sixième session en novembre 2011 dans le cadre de ses travaux ordinaires.

* * *